

ASSISTANT AUDIOPROTHÉSISTE

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : J1303



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateurs :

Frédéric SAUVAGE
Muriel DOLS

frederic.sauvage@clairvivre.fr
muriel.dols@clairvivre.fr

Le métier

L'assistant audioprothésiste est un professionnel polyvalent. Bras droit de l'audioprothésiste, il le seconde et est souvent le premier contact du client quand celui-ci arrive dans le cabinet ou un centre d'audioprothèse ou un magasin d'optique lunetterie disposant d'un secteur d'audioprothèse.

Durant son activité journalière, l'assistant audioprothésiste assure plusieurs missions :

- technique : il dispense aux clients le conseil d'entretien et d'utilisation de leurs appareils auditifs et procède à un premier niveau de maintenance corrective et préventive (diagnostic de la panne, changement des embouts ou des pièces défectueuses, contrôle des appareils à l'aide de différents appareils de mesure)
- administrative : il traite les prises de rendez-vous, la tenue des dossiers, le suivi des courriers et des mails avec les organismes payeurs et les clients, la gestion des stocks et des SAV. Cette activité nécessite la maîtrise des principaux logiciels de bureautique
- commerciale : il présente les produits et les accessoires, identifie des opportunités commerciales et fidélise la clientèle



Durée

133 heures soit 1 mois et demi
dont stages en entreprise(s) : 2 semaines
Une période préparatoire peut précéder l'entrée en formation

Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Attestation de formation délivrée par le Centre

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- bonne dextérité et précision manuelle
- présentation vestimentaire et savoir être compatible avec le contact clientèle
- bonne élocution et une bonne audition avec ou sans appareillage
- être adaptable
- goût du soin et de la minutie

Le secteur d'activité

Cabinets ou centres d'audioprothèse ou des magasins franchisés d'audioprothèse et/ou d'optique lunetterie qui assurent la vente d'appareils auditifs.

ASSISTANT AUDIOPROTHÉSISTE

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : J1303

Le programme

Connaître les différents produits audio prothétiques afin d'en assurer leur présentation et leur promotion

Assurer la vente personnalisée d'accessoires d'acoustique (piles, cordons, etc.) avec la maîtrise des tarifs de remboursement associés

Participer à l'animation de la surface de vente

Assurer la maintenance des équipements dans les limites autorisées

Assurer une gestion commerciale et administrative (approvisionnement et suivi des patients)

Évaluation

L'évaluation finale se fait sur site par un jury de professionnels.

Les emplois visés

- assistant audioprothésiste

L'employabilité concerne des emplois qualifiés dans le secteur de l'audio-prothèse. Possibilité d'évoluer vers le métier d'audioprothésiste sous réserve de l'obtention du Diplôme d'État dédié.

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**